

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 17 juin 2010 s'est réuni en session ordinaire à Badinières, le 30 juin de l'an deux mille dix sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 66

PRESENTS :

- ❶ - Communes en adhésion directe (2)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (21)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (5)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (10)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (11)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (17)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Les besoins en véhicules pour l'année 2010 ont été fixés à 3 camions :

- 2 poids lourds 26 T équipés d'un bras pour les déchèteries
- 1 poids lourds 19 T équipé d'une BOM de 16 m³

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. A l'issue des consultations et des réunions de la commission d'appel d'offres, il est proposé d'attribuer les lots du marché comme suit :

*** Lot n° 1 : Châssis 6 x 4 destiné à être équipé d'un appareil à bras**

Prestataire retenu : Société RENAULT TRUCKS

Montant du châssis lot n° 1 = 82 000€ HT

*** Lot n° 2 : Châssis 6 x 4 destiné à être équipé d'un appareil à bras**

Prestataire retenu : Société RENAULT TRUCKS

Montant du châssis lot n° 2 = 82 000€ HT

*** Lot n° 3 : Fourniture et montage appareil à bras pour équipement lot 1**

Prestataire retenu : Société F. PIN

Montant équipement bras lot n° 3 = 30 500 € HT

*** Lot n° 4 : Fourniture et montage appareil à bras pour équipement lot 2**

Prestataire retenu : Société F. PIN

Montant équipement bras lot n° 4 = 30 500 € HT

*** Lot n° 5 : Fourniture châssis pour BOM 16 M3**

Prestataire retenu : Société RENAULT TRUCKS

Montant du châssis lot n° 5 = 70 900 € HT

*** Lot n° 6 : Fourniture benne 16 m3 pour lot 5**

Prestataire retenu : Société FAUN SA

Montant de la benne lot n° 6 = 51 800 € HT

MONTANT TOTAL DU MARCHE = 347 700 €

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 5 juillet 2010

**Le Président
M. NIVON**

